



Renforcement Institutionnel

Depuis 1982, avec l'élaboration du premier Plan National de Développement, les interventions dans le secteur sont désormais encadrées dans cet instrument de développement global. La préparation du document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté, un processus qui a commencé en 2001 avec l'élaboration et l'adoption de l'IPRS, s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique du pays traditionnellement véhiculée par Les Plans Nationaux de Développement et les Grandes Options du Plan. La nouvelle approche place la lutte contre la pauvreté au cœur de la politique publique en lui donnant la pertinence et la visibilité aux niveaux global (gouvernance, macroéconomie) sectoriel et local. Le DSCRP II, dont le mandat s'inscrit dans le cadre d'un horizon temporel de moyen terme a comme cadre de référence le Programme du Gouvernement pour la 7^{ème} législature (2006–2011), le Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (DSCRP I), les Objectifs du Millénaire pour le Développement et la Stratégie de Transformation Economique. L'objectif général vise à « atteindre un développement humain durable basé sur un système de production solide et dynamique dans la valorisation de son capital humain, ses capacités technologiques et sa culture dans le contexte d'un développement régional équilibré, la solidarité, la justice sociale, la démocratie et la conscience de l'environnement ».

Les axes stratégiques énoncés portent sur: la bonne gouvernance, le capital humain, la compétitivité, la structuration de l'infrastructure et la cohésion sociale. Homologué en 2004, le Plan Stratégique pour l'Agriculture, s'est inspiré dans sa conception, des politiques macroéconomiques qui façonnent et encadrent les stratégies globales prônées pour le développement du pays, expliquées dans la vision stratégique du développement à moyen terme du Gouvernement, GOP 2002–2005, dans le Plan d'Action pour l'Environnement (PANA II), dans la Stratégie Nationale pour la Sécurité Alimentaire, dans le document provisoire de stratégie de réduction de la pauvreté. Le document est encore approprié aux initiatives et les dynamiques d'intégration sous-régionale dans le cadre de la CEDEAO et du CILSS et continental dans le cadre du NEPAD. La Stratégie de Développement Agricole à l'horizon 2015 présente comme objectif majeur pour le développement du secteur « le développement rural durable fondé sur la valorisation intégrée et participative des ressources naturelles spécifiques des zones agro-écologiques (ZAE) et de la Zone Économique Exclusive (ZEE) et du potentiel humain et socio-économique local pour optimiser sa capacité de production afin d'améliorer les conditions d'existence durable des populations rurales et urbaines ». Il y a cinq axes prioritaires d'action énoncés dans le document de la Stratégie de Développement Agricole : (i) l'accès et la gestion durable des ressources naturelles (eau, terre, cultures, élevage et pêche) – convergeant avec l'axe 1 du PDDAA et les axes 1 et 2 du PNIA ; (ii) mise en valeur des produits agricoles et de la pêche – selon les axes 2, 4 et 5 du PDDAA et 3 et 4 du PNIA ; (iii) l'encouragement de la recherche pour le développement et la promotion/vulgarisation des technologies appropriées, selon les axes 1 et 4 du PDDAA et 1, 2 et 3 du PNIA ; (iv) le renforcement des services d'appui socio-économique. De concert avec l'axe 4 du PDDAA et 3 et 4 du PNIA ; (v) assurer la sécurité alimentaire durable aux populations notamment les plus vulnérables. L'axe 3 du PDDAA et de l'axe 5 du PNIA. Les axes du PNIA sont :

1. Amélioration de la gestion de l'eau
2. Développement des filières agricoles et promotion des marchés
3. Amélioration de la gestion des autres ressources
4. Prévention et gestion de crises alimentaires et autres catastrophes naturelles
5. **Renforcement institutionnel**

Objectifs et Résultats Attendus

Les objectifs de ce programme sont d'assurer la mise en œuvre des programmes prévus dans le Programme National d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances (SAKSS) pour informer et guider le processus de mise en œuvre du PNIA, de suivre et d'évaluer l'exécution des activités programmées. Les organes mis en place à ce sujet sont : (i) le Comité National de Coordination et (ii) le dispositif de suivi-évaluation.

Activités

Les activités à mettre en œuvre sont organisées en sous programmes. L'année 2010 constitue la base et 2015 la cible.

Coût estimatif

Le coût global du sous-programme est estimé à 216.362.202,00 Escudos.

COMPOSANTES

I. COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION

Objectif : Le rôle de ce Comité, composé des représentants des partenaires du développement agricole, est : (i) d'approuver les plans stratégiques et d'actions de mise en œuvre du PNIA, (ii) de définir les priorités de réalisation des actions, (iii) de mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets, (iv) de surveiller et de coordonner les actions de l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce programme.

Activités :

- (i) Conduite d'une évaluation interministérielle et d'une revue annuelle des dépenses publiques agricole.
- (ii) Mise en place d'un cadre de concertation impliquant les bailleurs et les différents acteurs intervenant dans le secteur agricole pour une meilleure synergie des actions dans le secteur agricole.

Coût approximatif : 75.726.770,70 Escudos de 2010 à 2015.

2. LE DEVELOPPEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION DE CRISE

Objectif : Le rôle du dispositif est de mesurer le degré de mise en œuvre du PNIA et d'évaluer son impact conformément aux procédures définies d'un commun accord entre toutes les parties prenantes. La Direction des Etudes, Planification et Coopération est l'institution de pilotage de ce dispositif sous la coordination du Directeur Général de la Planification, du Budget et Gestion du MADRRM. Pour mener à bien cette mission, il faudra : (i) mettre en place un dispositif institutionnel de suivi et d'évaluation; (ii) élaborer des procédures de suivi des actions stratégiques ; (iii) élaborer des procédures d'évaluation des actions ; (iv) définir les principaux indicateurs à suivre et organiser la collecte, le traitement et l'analyse des données ; et (v) analyser et publier les résultats. Le SAKSS permettra d'améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre de politiques et stratégies dans le pays, à travers la facilitation des processus de planification, de revue et de dialogue bien renseignés. Il fournira un cadre de travail au sein duquel les produits ciblés de la connaissance, provenant de stratégies pertinentes de recherches, d'analyses objectives et de données locales fiables peuvent être disponibles et utilisés lors des processus de prise de décision liés à la conception et à la mise en œuvre de ces programmes. Le travail du noyau s'articulera autour de quatre composantes principales : l'analyse stratégique, la gestion des connaissances, le renforcement de capacités, la coordination et la gouvernance. Il facilitera la revue et les processus de dialogue dans le cadre du PDDAA qui s'opèrent à trois différents niveaux : (i) la revue des progrès au niveau national ; (ii) la revue par les pairs au niveau régional ; et (iii) la revue mutuelle au niveau continental.

Coût approximatif : 140.635.431,30 Escudos de 2010 à 2015.

Tableau I: Coûts sous-programme 5 – Renforcement institutionnel (escudos du Cap-Vert)

Composantes	Coûts 1ere année	Coûts 6 ans
1. Comité National de Coordination	23.439.238,55	75.726.770,70
2. Dispositif de suivi évaluation	12.621.128,45	140.635.431,30
Total	36.060.367,00	216.362.202,00